



**ADAPTATIONS
FRANÇAISES DES RÈGLES
DE COMPÉTITION DE LA
FÉDÉRATION
INTERNATIONALE DE
JUJITSU**



● Généralités et dispositions communes :

- Surclassement :

Un combattant surclassé de catégorie d'âge combat avec les règles de la catégorie du surclassement.

- Situations non couvertes par les règles :

Toutes les situations non prévues par les règles sont traitées par les arbitres qui doivent prendre une décision à la majorité.

● Tenue de compétition et conditions de présentation personnelle :

Pour toute épreuve sportive jujitsu organisée sur le territoire national jusqu'à l'échelon national par un organisateur relevant de la FFJDA, le port du hijab n'est pas autorisé, y compris pour des licenciés à l'étranger qui doivent respecter la règle locale.

A l'international, hors du territoire français, la règle redevient l'autorisation du hijab, sauf pour les sportifs de haut niveau et les membres de l'équipe nationale qui représentent la FRANCE.

Pour une compétition internationale organisée en FRANCE par la Fédération Internationale, la règle internationale vaut exception d'extraterritorialité en autorisant le port du hijab, sauf pour les sportifs de haut niveau et les membres de l'équipe nationale qui représentent la FRANCE.

● Règles applicables aux catégories d'âges Cadets et Juniors :

Les Cadets se voient appliquer les règles « Moins de 18 ans ».
Les Juniors se voient appliquer les règles « Moins de 21 ans ».

● Jury « Duo Expression Technique » :

Le jury peut n'être composé que de 3 juges officiels, chacun étant issu d'une ligue, d'un comité ou d'un club différent en fonction du niveau de la compétition. Dans ce cas, toutes les notes sont comptabilisées.

● Challenge :

Référence : section 4.4 du code sportif et d'organisation de la Fédération Internationale de Jujitsu, version 1.0 du 01/01/2023.

Le challenge est une interaction arbitre/entraîneur dans le but de changer le résultat d'une situation spécifique au cours d'une rencontre. La situation doit se produire entre le début et la fin de la rencontre. Un challenge ne peut pas être fait après que l'arbitre ait mis fin à la rencontre, mais seulement pendant le cours de la rencontre.

● Situations challengeables :

Les situations challengeables sont les suivantes :

- Tout ce qui changerait raisonnablement le résultat de la rencontre par exemple.
- Fautes techniques, par exemple les points accordés ne correspondent pas au score affiché à l'écran, arrêt/départ du chronomètre.
- Les pénalités données, contact trop fort, passivité.
- Points accordés par exemple, etc.

Un challenge ne peut pas être contre-challengé.

● Procédure :

L'entraîneur doit demander le challenge en se levant de sa chaise et en montrant le badge de son compétiteur. Au prochain « HANTEI » en duo expression technique ou au prochain « MATTE » en combat, l'arbitre s'approche de l'entraîneur. En ne waza, quand les combattants sont dans une position stable et reconnaissable, l'arbitre annonce « MATTE » pour arrêter temporairement le combat, et les combattants ne sont plus autorisés à bouger.

L'entraîneur doit décrire clairement en une ou deux phrases la situation qu'il veut challenger. L'arbitre demande à l'entraîneur s'il veut challenger la situation. Si l'entraîneur dit « oui » et que le compétiteur est d'accord, le challenge démarre. L'arbitre prend le badge de l'athlète. Si le compétiteur n'est pas d'accord, le challenge n'est pas mis en action. Dans le cas où un athlète n'est pas d'accord pour la 3^{ème} fois au cours d'une rencontre, cela sera considéré comme un challenge refusé.

La situation décrite peut être vérifiée avec la vidéo si besoin. Le challenge ne peut changer que le résultat de la situation challengée, et aucune autre partie de la séquence vérifiée.

Après le challenge, l'arbitre doit montrer l'issue du challenge aux compétiteurs et au public en utilisant les gestes d'arbitrage. Si le challenge change le résultat de la situation décrite, il sera considéré comme un challenge accepté. Dans le cas contraire, il sera considéré comme refusé.

Si le système vidéo le permet, la situation challengée peut apparaître à l'écran pendant ou après l'annonce du résultat du challenge.

● Usage du challenge :

Pour prévenir le mauvais usage du challenge, la procédure suivante sera appliquée. Chaque compétiteur aura 2 marques sur son badge (par discipline). Si l'entraîneur fait un challenge, le badge du compétiteur¹ est donné à l'arbitre.

- Si le challenge est accepté, la carte d'accréditation est rendue à l'entraîneur.
- Si le challenge est refusé, une marque est enlevée sur le badge avant qu'il soit rendu à l'athlète, pour identifier que plus aucun challenge ne sera possible pour cet athlète.
- La seconde marque ne peut être utilisée que pour le bloc final (combat pour une médaille). Même si la 1^{ère} marque n'a pas été utilisée, elle ne peut pas être reportée sur le bloc final.

¹ Les badges des 2 membres du couple en duo expression technique.